

Prévention de la fraude



Il existe de nombreuses tactiques utilisées par les fraudeurs souhaitant accéder à vos renseignements personnels ou votre argent. Rehaussez votre protection en restant à l'affût des stratagèmes en vigueur et en développant les bons réflexes.



- Limitez la divulgation de vos renseignements personnels et financiers et ne donnez jamais votre carte de débit, de crédit, votre NIP et vos mots de passe Accès D à qui que ce soit.



- Soyez vigilants dans les situations où une urgence, un profit ou un problème sont en cause. Les fraudeurs tentent de vous pousser à réagir sans réfléchir et à communiquer vos renseignements.



- Méfiez-vous des appels téléphoniques, des courriels et des textos non sollicités. Si ça semble trop beau pour être vrai, faites confiance à votre instinct!



- Si vous avez des doutes pendant un appel, notez le nom de la personne à qui vous parlez et mettez fin à la conversation. Ne vous fiez pas à l'afficheur et appelez-la via un numéro officiel provenant d'une source fiable.



- Utilisez des paramètres de confidentialité élevés sur les réseaux sociaux et misez toujours sur des mots de passe robustes.

Pour en apprendre davantage sur les bonnes pratiques en matière de sécurité, visitez : desjardins.com/secureite

Si vous croyez être victime d'une fraude ou d'une arnaque, contactez-nous rapidement au **1 800-CAISSES**.

Nous vous accompagnerons sur les mesures à prendre.